

COMMUNE DE VIRY
Compte-rendu du conseil municipal
Samedi 29 mars 2014

Convocation : 25 mars 2014

Présents : Mlle BALLANDRAS - Mmes COSTE, PORNON
Mrs BERLAND, CHARDEAU, COMTE, DEBARNOT, DESCHAMPS,
GATEAUD, TAUPIN

Absents : M. URCISSIN (donne procuration à M. DESCHAMPS)

Secrétaire de séance : Melle BALLANDRAS

Après l'installation du conseil municipal, les conseillers procèdent à l'élection du maire et des adjoints.

Election du Maire

Les conseillers votent : M. Jean-Bernard DESCHAMPS 9 voix, Bulletins blancs : 2
M. Jean-Bernard DESCHAMPS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Vote du nombre des adjoints

Les conseillers fixent à trois le nombre des adjoints

Vote des adjoints

1^{er} adjoint : M. Pierre URCISSIN : 11 voix

M. Pierre URCISSIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{er} adjoint.

2^{ème} adjoint : M. François DEBARNOT : 11 voix

M. François DEBARNOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{ème} adjoint

3^{ème} adjoint : M. Gilles CHARDEAU : 11 voix

M. Gilles CHARDEAU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint

Indemnité du maire et des adjoints

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux fixent à 17 % de l'indice 1015 l'indemnité du maire, et à 6,6 % de l'indice 1015 l'indemnité des trois adjoints.

Elections des délégués à la communauté de communes du Charolais

Ont été élu : Délégué titulaire : Jean-Bernard DESCHAMPS

Délégués suppléants : Pierre URCISSIN et François DEBARNOT

Fixation du nombre et désignation des membres du CCAS

Le conseil municipal fixe à huit le nombre des membres du CCAS sachant que le maire est président de droit.

Sont élus membres du CCAS : Melle Joëlle BALLANDRAS, Mme Emilie COSTE, Mme Céline PORNON et M. Jean-François TAUPIN.

Vote des délégués au SYDESL

Ont été élus :

Délégués titulaires : M. François DEBARNOT et Jean-François TAUPIN

Délégué suppléant : Jean-Bernard DESCHAMPS

Vote des délégués au Syndicat des eaux de l'Arconce

Ont été élus :

Délégués titulaires : Jean-Bernard DESCHAMPS et Gilles CHARDEAU

Délégués suppléants : Rémi GATEAUD et Denis BERLAND

Commission Appel d'offres :

Délégués titulaires : Pierre URCISSIN, François DEBARNOT et Rémi GATEAUD

Délégués suppléants : Denis BERLAND, Joëlle BALLANDRAS et François COMTE

Commissions communales :

. *Commission des chemins* : Denis BERLAND, François COMTE, François DEBARNOT, Rémi GATEAUD

. *Commission de fleurissement* : Joëlle BALLANDRAS, Emilie COSTE, Céline PORNON et Jean-François TAUPIN.

. *Commission du bulletin municipal* : Joëlle BALLANDRAS, Emilie COSTE, Céline PORNON et Gilles CHARDEAU

. *Commission des bâtiments* : Gilles CHARDEAU, Pierre URCISSIN, François COMTE, Jean-François TAUPIN

. *Commission des finances* : Rémi GATEAUD, Joëlle BALLANDRAS, Gilles CHARDEAU, Pierre URCISSIN, François DEBARNOT

- *Commission cimetière* : François DEBARNOT

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal délègue au maire les compétences suivantes : Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ; Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ; Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ; Recruter un agent auxiliaire si cela s'avère urgent et nécessaire pour la continuité du service public.